

AVIS N° 062 - 2024 / BRVM / DG

Rappel Mercredi 10 avril 2024, jour férié

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) rappelle au public et aux intervenants du marché que, conformément à l'Avis N° 269-2023/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2024, le mercredi 10 avril 2024, jour de l'Aid El Fitr, étant férié en Côte d'Ivoire, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendront le jeudi 11 avril 2024.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 09 avril 2024

Le Directeur Général


Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE



AK X D1